

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1613 concernant les Ministères

n° 1613

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

27 décembre 1962

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1962

Date du numéro

31 décembre 1962

TEXTE INTÉGRAL

Le Personnel de la Garde Territoriale désigné ci-après, est nommé au grade supérieur pour compter du 1er janvier 1963 : Au grade de sergent : Saïd Robleh, Caporal, mle 213, Police Portuaire. Au grade de caporal : Kamil Berita, 1er classe, mle 263, Commissariat de Police. Ahmed Mahamoud, 1er classe, mle 469, Police Portuaire.